



SERVICE PETITE ENFANCE



Le 19 janvier 2009

**Madame, Monsieur, chers parents,**

*Au mois de décembre dernier, nous vous adressons un questionnaire destiné à mesurer votre satisfaction concernant l'accueil de votre enfant dans une de nos crèches.*

*Nous remercions les 74 parents qui ont pris sur leur temps précieux pour nous répondre.*

*Le dépouillement de cette enquête montre clairement votre satisfaction globale et révèle aussi quelques améliorations à apporter. C'est pour nos équipes un formidable encouragement à encore mieux travailler à parfaire notre accueil. Nous tenons d'ores et déjà à les féliciter très sincèrement pour le très bon résultat de cette enquête.*

### **LA PÉRIODE D'ADAPTATION**

94% d'entre vous trouvent que le temps consacré à l'adaptation de leur enfant, les 3 à 5 premiers jours, est adapté. Les parents ont pu apprécier la disponibilité de l'équipe, qu'ils trouvent à l'écoute et rassurante. Ils considèrent que leur enfant est bien intégré au groupe et au rythme de la crèche, même si 5 d'entre eux trouvent que le rythme est fatigant pour leur enfant et que parfois, il ne dort pas assez.

### **L'ACCUEIL**

L'accueil en crèche répond à vos attentes. Certains souhaitent plus d'information sur les activités pratiquées dans la journée. 4 parents font une remarque sur les couches qui devraient être changées plus souvent.

Les parents trouvent l'ambiance chaleureuse ou très chaleureuse. 35% souhaitent bénéficier de réunions d'information plus fréquentes et de moments individualisés pour parler de leur enfant avec l'équipe. Près de la moitié d'entre vous se disent prêts à s'impliquer dans la vie de la crèche, soit en participant aux activités, soit en encadrant des sorties ou des ateliers.

### **LA FACTURATION**

60% des parents trouvent que le tarif est adapté. 32% l'estiment plutôt élevé. 74% pensent utiliser le paiement en ligne mis en place via notre site internet depuis le 1er janvier.

### **LES HORAIRES, LE CONTRAT D'ACCUEIL**

90% sont satisfaits de l'amplitude horaire. 81% sont satisfaits du contrat réservé, même si les parents préféreraient payer au réel de présence et non pas au nombre d'heures réservées.

*Vous remerciant de la confiance que vous nous accordez, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, chers parents, à l'assurance de notre considération distinguée.*

Le Maire

Alain Gourmac  
Sénateur des Yvelines

la Conseillère Municipale déléguée  
à l'Enfance et la petite Enfance

Martine Gauthier

